

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE EN DATE DU 2 juin 2022

Présents : cf. liste annexe

Secrétaire de séance : Christian GUÉNOLÉ

Date de la convocation du Conseil de Communauté : 23 mai 2022

Lieu de convocation du Conseil de Communauté : Salle multi-activités d'Arlanc.

Délibération n°1

DÉCISION MODIFICATIVE N°1

I. BUDGET PRINCIPAL

A - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Déficit Global de fonctionnement avant équilibre : 163 592 €

Fonctionnement :

ECRITURE D'EQUILIBRE : ➤ 023 – Virement à la section d'investissement ➤ - 163 592 €

Administration générale :

Subvention aux Associations – compte 6574

+ 1 600 € service Anime Eco

+ 6 800 € service Sub Soc

+ 2 500 € service Sub EJE

+ 11 800 € service AGRI

+ 6 500 € service Sub Vie Ass

+ 2 800 € service Sub Sport

Déficit de 32 000 €

CH002 : Résultat de Fonct. reporté (suite erreur DM n°1 – BP 2021)

- 300 € compte 002

Déficit de 300 €

Loyer : MSAP Fournols et Cité Administrative

+ 2 000 € compte 6132 service MSAP Fournols

+ 1 300 € compte 6132 service ADMIN

Déficit de 3 300 €

Dépenses Imprévues

+ 86 317 € compte 022 service ADMIN

Déficit de 86 317 €

AR Prefecture

063-200070761-20220603-2022_02_06_01-DE

Reçu Pôle CSV 6/2022

Publié le 07/06/2022

+ 27 000 € compte 6238 service Education Artistique et Culturelle

- + 5 000 € compte 60621 service Piscine
 - + 5 000 € compte 60624 service Piscine
 - + 2 500 € compte 615221 service Piscine
 - + 200 € compte 6718 service Piscine
 - + 475 € compte 673 service Piscine
 - + 1 500 € compte 6042 service Sport
- Déficit de 41 675 €

B - SECTION D'INVESTISSEMENT

Excédent Global d'investissement avant équilibre : 163 592 €

Investissement :

ECRITURE D'EQUILIBRE : ➤ 021 – virement de la section de Fonctionnement ➤ - 163 592 €

Administration générale :

OPERATION 108 – Mobilier et matériel ALF

+ 17 000 € au compte 2183

Déficit de 17 000 €

Chapitre 020 – Dépenses imprévues Investissement

- 200 000 € au compte 020

Excédent de 200 000 €

Pôle Social

OPERATION 165 – Espace Santé Saint-Germain-l'Herm – Achat Défibrillateur

+ 208 € au compte 2188

Déficit de 208 €

OPERATION 289 – Maison de Santé Ambert

+ 19 200 € au compte 2128

Déficit de 19 200 €

Pôle Economie

OPERATION 150 – VV Le Brugeron

+ 12 664 € au compte 2138

OPERATION 290 – Col des Supeyres

- 12 664 € au compte 2138

Neutre

II. BUDGET ACTIVITES COMMERCIALES (DM N°1)

Frais de Télécommunication

- 10 € au compte 6262

Autres charges de gestion courante

+ 10 € au compte 658

Neutre

AR Prefecture

063-200070761-20220603-2022_02_06_01-DE

Reçu le 07/06/2022

Publié le 07/06/2022

Après avoir écouté cet exposé et délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité décide :

- d'approuver la décision modificative n°1 telle que présentée ;
- de charger M. le Président de toutes les démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Daniel FORESTIER

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe qu'en application des dispositions de l'article L.2131-1 du CGCT et de l'article R. 421-5 du Code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours, devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage, ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publiée ou affichée le

